

Aide Sociale à la pratique culturelle et sportive



**Centre Communal d'Action
Sociale**

(CCAS)

mairie de Reillanne

04 86 56 02 46 / 04 92 76 42 07

communication@reillanne.fr



Aides sociales sportive et culturelle

Afin de permettre aux jeunes Reillannais d'accéder plus facilement aux activités sportives et culturelles, le CCAS de Reillanne propose une aide financière dès la rentrée 2023.

Cette aide est valable pour une seule cotisation par enfant et par année selon les ressources de la famille (plafond quotient familial 760).

Elle concerne tous les jeunes Reillannais de 6 à 16 ans.

Muriel Lavault

Vice-présidente CCAS

Conditions d'attribution

Être domicilié(e) à Reillanne depuis plus d'un an

Être scolarisé(e) en primaire, collège ou lycée

Être inscrit (e) dans un club sportif, une association ou un organisme agréé

Versement de l'aide

L'aide du CCAS sera versée directement au club, à l'association ou l'organisme choisis par mandat administratif.

Modalités

Pour en bénéficier, merci de remplir ce formulaire et de le retourner avec les documents suivants à compter du 15 septembre jusqu'au 15 octobre 2023, au CCAS de Reillanne (mairie) :

- formulaire rempli avec signature et cachet du club, de l'association ou de l'organisme (établir 1 formulaire par enfant)
- justificatif de domicile
- copie du livret de famille ou carte d'identité de l'enfant
- certificat de scolarité (collège et lycée)
- attestation CAF quotient familial

Inscription

Nom et prénom de l'enfant.....

Date de naissance..... Classe.....

Activité pratiquée.....

Nom prénom du représentant légal.....

Adresse.....

.....

Tel...../.....

E-mail.....

L'enfant s'engage à participer pendant toute la saison à l'activité choisie

Signature du représentant légal



Attestation d'inscription

(à remplir par le club, l'association)

Je soussigné (e) Nom, prénom.....

Fonction.....

Représentant le club, l'association ou l'organisme dénommé(e)
ci-après (libellé complet)
.....

Adresse.....

Tél.....

E-mail.....

Atteste que

Nom et prénom.....

Est inscrit à l'activité suivante.....

Montant de la cotisation.....

Aide *Pass'port* 2023 de la CAF (50 €) : oui non

Fait le.....

Signature et cachet du club, de l'association ou l'organisme